

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1001 Lausanne

Lausanne, le 11 décembre 2025

**Réponse à la pétition de M. Nicolas Brunner « Pour prolonger la mobilité active sur les quais »**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Déposée le 14 janvier 2025 et dotée d'une signature, cette pétition demande de prolonger la fermeture durant les week-ends des quais d'Ouchy jusqu'à la fin du mois de septembre, incluant ainsi la période de la semaine de la mobilité. Le pétitionnaire regrette que l'édition 2024 ait été écourtée de deux semaines, par conséquent, il demande que l'édition 2025 soit prolongée de deux semaines en guise de compensation.

En préambule, la Municipalité se réjouit de la forte appréciation de la part de la population pour cette mesure. Celle-ci s'inscrit dans un programme plus global qui souhaite favoriser une réappropriation du Léman par la population lausannoise. Fermer à la circulation automobile ces espaces au bord du lac durant les fins de semaine de la belle saison offre un cadre agréable et apaisé, ce qui favorise le délassement et le repos. La Municipalité souhaite ainsi reconduire cette mesure à l'avenir.

Les quais de Belgique et d'Ouchy étant des routes cantonales, les périodes de fermeture à la circulation sont discutées avec le Canton, qui doit donner son accord. Par conséquent, la Municipalité ne peut pas décider de façon autonome de prolonger la mesure ou d'étendre la fermeture des quais à d'autres périodes de l'année.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

*Grégoire Junod*



Le secrétaire  
Simon Affolter

*Simon Affolter*